

Compte-rendu du CHSCT R DGAC du 8 juillet 2020

Après l'épisode Covid 19, la DGAC a repris un cycle normal de CHSCT de réseau. Compte tenu des dossiers importants en instance, FO se félicite de pouvoir de nouveau travailler à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents de la DGAC.

Un CHSCT spécifique sur la pandémie Covid 19 sera organisé le 21 juillet.

GT sécurité incendie

Pour rappel en 2019, les différents services ont initié une réflexion sur la sécurité incendie dans les espaces de travail opérationnels (tour de contrôle, CRNA et autres sites DO). Après s'être réuni à plusieurs reprises, le GT a proposé des conclusions validées à l'unanimité.

Certains travaux de mises en conformité restent sous contrainte budgétaire, mais c'est surtout le manque d'exercice d'évacuation qui a été relevé.

Des procédures d'évacuations « types » ainsi que des documents aidant à l'analyse du risque incendie seront prochainement disponibles sous géode.

FO demandeur du GT y a participé activement. Les services, en s'appuyant sur ses conclusions, seront en mesure d'améliorer grandement la prise en compte du risque incendie.

Le programme annuel de prévention

Le programme annuel de prévention 2020 a été validé à l'unanimité des représentants des personnels. Il se décline pour 2020 en six actions.

La qualité de vie au travail

Dans le contexte particulier de crise sanitaire et malgré les retards concédés, la DGAC souhaite continuer les travaux engagés dans la qualité de vie au travail de ses personnels, en poursuivant la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel.

L'outil numérique en santé et sécurité au travail

La démarche de prévention des risques professionnels de la DGAC repose sur un travail collaboratif entre les différents acteurs de la prévention.

Après de longues années d'attente, la santé et la sécurité au travail vont se doter, dès l'automne d'un outil performant et mutualisé : PADOA.

Sécurité incendie sur les sites

La complexité de la prévention du risque incendie sur les sites de la DGAC a été abordé lors du GT incendie de l'année dernière.

Il a permis de déterminer les grands axes des recommandations à mettre en œuvre :

- Rappeler les obligations réglementaires.
- Proposer une documentation standard aux services.
- Réaliser des exercices incendie et capitaliser sur les bonnes pratiques.
- Informer l'ensemble des acteurs de la sécurité incendie des procédures existantes.
- Former le plus grand nombre d'agents à la sécurité incendie.
- Créer un espace de documentation partagé.
- Inscire à l'ordre du jour des CHSCT locaux un point relatif à la sécurité incendie.

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Pour répondre aux exigences de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique (LVSS), la DGAC a mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire et a établi une procédure de lutte et de prévention contre les violences sexuelles et sexistes. Elle sera rapidement mise en œuvre.

Prévention des addictions

La lutte contre les conduites addictives est une priorité de la santé au travail. Les objectifs sont :

- Améliorer les connaissances et les compétences des acteurs du monde du travail dans le domaine des addictions.
- Mettre en place des mesures ciblées pour des secteurs ou des catégories professionnelles particulièrement exposés à des conduites addictives.
- Réduire les accidents du travail en lien avec la consommation de substances psychoactives.



- Lutter contre la désinsertion professionnelle en lien avec les conduites addictives.

Retour d'expérience COVID-19

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a conduit le gouvernement et la DGAC à prendre des mesures exceptionnelles.

Le second semestre de 2020 sera l'occasion de réaliser un retour d'expérience via les différents réseaux.

Modification du Décret 82-453

Le médecin chef a présenté un point d'information sur la modification du Décret 82-453 portant sur la médecine du travail et la mise en œuvre des entretiens infirmier.

FO a souligné son attachement à la séparation entre la médecine du travail et la médecine à norme qui pourrait être compromise avec la mise en œuvre des entretiens infirmiers.

Suivi des suites données

Trois actions restent encore à finaliser :

L'action n° 2019-06 sur les CSL/CNISIST

Travail en cours :

- Modification des supports existants (plaquette, guide CSL).
- Adaptation et intégration des fiches MTES autres que LVSS.
- Parution de la nouvelle circulaire.
- Retour d'expérience en cours au sein de 4 CSL.

L'action n° 2019-22 sur l'accessibilité des sites DO

Travail à réaliser :

Point sur les locaux non accessibles PMR malgré une demande auprès du gestionnaire

L'action n° 2019-23 sur le balisage nocturne

Travail à réaliser :

Vérification de l'obligation d'allumage du balisage nocturne après la fermeture des terrains.

Suivi des accidents de service

Il est constaté une baisse (-29) des accidents de travail et de service pour l'ensemble des corps de la DGAC répartie comme suit :

- - 6 pour les administratifs,
- - 11 pour les techniques,
- - 12 pour les ouvriers.

Le taux de gravité a diminué pour l'ensemble des corps en lien à la diminution du nombre de jours d'arrêt par accident.

Il est à noter que les sites de la région parisienne enregistrent un taux de gravité largement supérieur au reste de la métropole.

Le nombre d'accidents de trajet avec arrêt s'élève à 35, en hausse de 11 accidents par rapport à 2018. L'augmentation impacte l'ensemble des modes de déplacement.

Suivi des CSL

58 réunions CSL se sont tenues dans 36 services. 9 services n'ont pas tenu de CSL en 2019.

134 situations de maintien dans l'emploi ont été examinées.

43 situations de souffrance au travail ont été examinées par 15 services.

La CNISIST ne s'est pas réunie en 2019.

Questions diverses :

Malgré un ordre du jour assez conséquent toutes les questions diverses ont pu être abordées.

- FO a interrogé l'administration sur les conséquences de la crise Covid en termes de télétravail.

L'administration répond qu'il a effectivement un sujet mais que celui-ci devait être abordé plus généralement dans le cadre d'une nouvelle organisation du travail à la DGAC où le télétravail devra trouver une nouvelle place.

- FO a également abordé la refonte du Décret 82-453 et ses implications pour la médecine à norme en demandant que le sujet soit abordé dans le GT médical.

L'administration répond favorablement à la demande de FO.

- FO a questionné l'administration sur l'avenir de la commission d'enquête relative à l'accident survenu au SNA –AG.

L'administration répond que suite à la crise sanitaire, le dossier a pris du retard.

